

ANNEXE II de l'arrêté du 21 janvier 2025 portant création de la mention « activités du vélo » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif »

Modalités et critères d'évaluation **des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation du bpjeps spécialité « éducateur sportif » mention « activités du vélo »**

Le test technique est composé :

1. D'un parcours technique ;

2. D'un parcours «endurance» sur route.

Pour valider le test technique, le candidat doit avoir satisfait aux conditions du parcours technique et du parcours «endurance» sur route. Un des deux évaluateurs est titulaire d'un diplôme au minimum de niveau IV de la filière cyclisme. Pour la réalisation de ce test technique, le candidat ne peut pas utiliser un vélo à assistance électrique.

1. Parcours technique :

- **Descriptif de l'épreuve**

Le candidat doit franchir tous les obstacles (13 spots) du parcours technique, dans l'ordre défini sur le schéma.

– Chaque spot franchi sans faute rapporte 1 point ;

– Constitue une faute :

– la pose d'un pied au sol (sauf aux spots 1, 9 et 13) ;

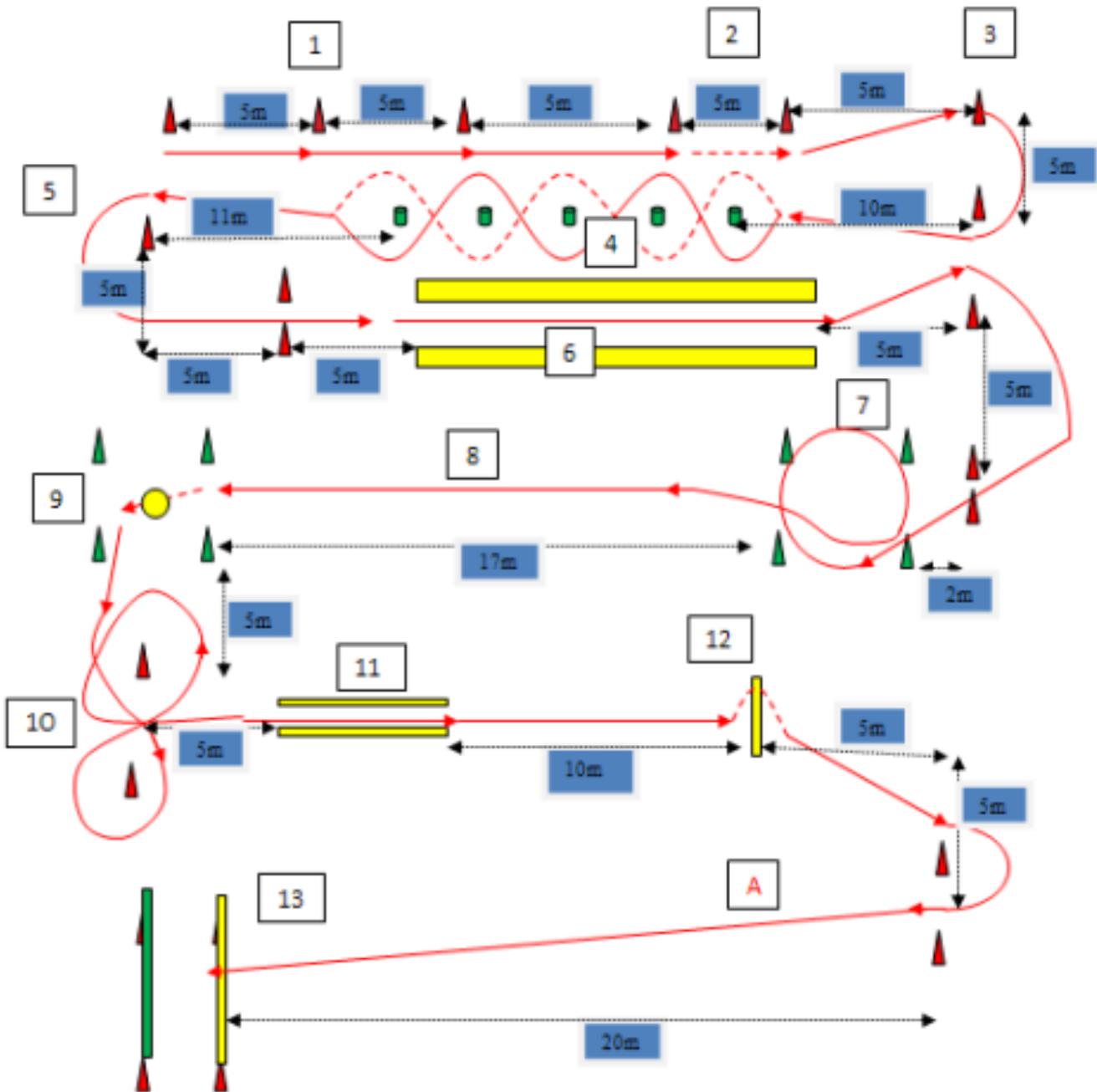
– une touche de plot ou de latte (sauf au spot 12 pour la roue arrière et au spot 13 pour la roue avant) ;

– tout franchissement de la zone matérialisée (aux spots 6, 7, 9, et 11).

Pour valider l'épreuve, le candidat doit effectuer le parcours technique dans un temps limité à 3 minutes et doit avoir cumulé au moins 11 points sur l'ensemble du parcours.

Le temps démarre lorsque le candidat effectue la première poussée «patinette» au spot 1 et s'arrête lorsque tombe la latte du spot 13.

Schéma du parcours technique :



• Descriptif des exercices du parcours technique

1 : Départ à côté du vélo, 1 pied sur une pédale, prise d'élan en «patinette» (L = 5m).
Entre le plot 2 et 3 roue libre un pied sur la pédale (L = 5m). Au 3e plot, monter sur le vélo.

2 : Rouler entre les plots 4 et 5 en supprimant l'appui selle (danseuse) (L = 5m).

3 : Tourner à droite (1/2 tour) derrière le plot, tendre le bras droit pendant tout le changement de direction.

4 : Quille sous le pédalier (5 plots espacés de 1 m, h = 0,10m, section 4 × 4 cm). Faire passer la roue avant d'un côté du plot et la roue arrière de l'autre côté. La roue avant passe alternativement à droite puis à gauche. 9 février 2025 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 38 sur 96

5 : Tourner à gauche (1/2 tour) derrière le plot, tendre le bras gauche pendant tout le changement de direction.

6 : Après l'entrée de la zone matérialisée (L = 10m, l = 0,50m), tout en continuant la progression vers l'avant, se retourner pour voir et annoncer la couleur d'un objet qui est présenté par un membre du jury se situant derrière soi à hauteur de la porte.

7 : Décrire un cercle dans un carré (l = 3 x 3m).

8 : Accélérer en utilisant le changement de vitesses (au minimum, utilisation de 3 braquets différents et plus grands).

9 : Immobiliser le vélo, 2 roues dans le carré (l = 3 x 3m), marquer l'arrêt (3'') avec pose de pied sur la zone ronde matérialisée (diam. = 0,50m). La pose du pied au sol s'effectue en une fois.

10 : Décrire un «8» entre deux plots (distance entre plots = 3m).

11 : Rouler droit, sans arrêter le cycle de pédalage, pour franchir la zone entre les lattes (l = 0,20m; L = 3m).

12 : Soulever uniquement la roue avant, pour lui faire franchir, sans la toucher une latte au sol (l = 0,10m; L 1m).

13 : Accélérer sur le secteur «A», freiner pour venir percuter la première latte (h = 0,30m, l = 1m) sans faire tomber la deuxième (distance entre les lattes = 1m).

2. Parcours «endurance» sur route

Le candidat effectue un parcours en boucle de 20 à 25 km à une vitesse minimale moyenne de 20 km/heure.